Conférence invitée

INRS-SPSTI : BILAN ET PERSPECTIVES D'UNE ANNÉE D'ÉCHANGES POUR LA PRÉVENTION

Jean-Michel JORLAND
Ingénieur conseil – Institut National de Recherche et de Sécurité – Paris

Dr Bernard SIANO
Chargé de mission à la Direction des applications – Institut National de Recherche et de Sécurité – Paris

Depuis la réforme d'août 2021, les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) ont été renforcées, notamment pour accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et le déploiement des actions de prévention. Premier réseau de prévention intervenant auprès des entreprises, les SPSTI constituent un partenaire stratégique pour l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), dont les démarches, outils et connaissances en santé et sécurité au travail leur sont notamment destinés. L'INRS souhaite engager un partenariat avec Présanse et les SPSTI afin de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs missions, notamment pour le déploiement de l'offre socle, avec un objectif partagé : renforcer durablement les actions de prévention au bénéfice des entreprises et de leurs salariés.

Un état des lieux portant sur l'année 2024 a montré qu'environ 10 % de l'activité de l'INRS était déjà dédiée aux SPSTI. Il s'agit notamment de réponses aux sollicitations en assistance, de la mise à disposition d'outils, de bases de données, de documentations scientifiques et techniques directement destinées aux préventeurs et médecins du travail, auxquels s'ajoute la possibilité de publier leurs travaux dans la revue Références en santé au travail (RST). De plus, près de 12 % des stagiaires en formation et 18 % des abonnés à la lettre d'information sont issus des SPSTI. À cela s'ajoute une offre de prévention adaptée aux entreprises.

Par ailleurs, une vingtaine de SPSTI a été rencontrée afin d'identifier leurs attentes et leurs besoins. Ces échanges confirment la forte reconnaissance accordée à l'INRS pour son expertise et la qualité de ses productions.

Les SPSTI expriment des besoins en matière d'accompagnement dans le choix des matériels, de participation à des groupes d'experts, de renforcement des compétences sur certaines thématiques (risques psychosociaux (RPS), intérim, etc.), d'amélioration des outils de l'INRS (Online interactive Risk Assessment (OiRA), Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel (Seirich), outils RPS, etc.) et d'accompagnement méthodologique pour le traitement des données.

En matière de formation, ils attendent une offre avant tout experte. Ils souhaitent également un accès facilité aux ressources de l'INRS, la possibilité de réutiliser certains supports, une information plus régulière et une participation renforcée de l'INRS à leurs événements.

Concernant les études et la recherche, les attentes portent sur la désignation d'interlocuteurs identifiés, un appui méthodologique pour les projets, une meilleure visibilité des programmes de recherche de l'INRS afin d'éventuellement en tenir compte dans leur projet de service, et une valorisation des études conduites par les SPSTI.

Afin de répondre au mieux à ces attentes, l'INRS va renforcer, dans son programme de travail, ses actions vers les SPSTI. Les pistes de coopération reposent sur une meilleure connexion des réseaux, des échanges réguliers autour des appels à projets, des groupes de travail et des événements communs. Une association plus étroite des SPSTI aux programmes d'études, à la conception des outils et aux publications de l'INRS est également envisagée.

Cette dynamique s'inscrira dans la durée grâce au recrutement d'une personne dédiée, à la poursuite des échanges avec Présanse et à l'animation d'un réseau de SPSTI volontaires chargé d'expérimenter et de diffuser les actions les plus pertinentes.